

TARIFS MUNICIPAUX 2022

Tarifs du restaurant scolaire et du périscolaire

Quotient familial	Restaurant scolaire	Garderie		ALSH (centre de loisirs)	
		matin	soir	½ journée	journée
Moins de 800€	1,00 €	1,15 €	1,43 €	4,00 €	7,00 €
De 800€ à 999€	2,40 €	1,49 €	1,80 €	5,20 €	9,10 €
De 1 000€ à 1 199€	2,90 €	1,57 €	1,90 €	8,10 €	12,80 €
De 1 200€ à 1 399€	3,50 €	1,65 €	1,95 €	9,20 €	13,90 €
De 1 400€ à 1 999€	3,90 €	1,72 €	2,00 €	10,10 €	14,90 €
2 000€ et plus	4,90 €	1,79 €	2,10 €	12,20 €	16,40 €
QF inconnu	4,90 €	1,79 €	2,10 €	12,20 €	16,40 €
Hors commune	4,90 €	1,79 €	2,10 €	12,20 €	16,40 €
Inscription tardive	4,90 €	1,79 €	2,10 €	12,20 €	16,40 €
Adulte	6,80 €				

A partir de cette année, tous les tarifs liés à l'enfance et à la jeunesse seront progressifs en fonction des moyens des familles. Ceux-ci sont définis à partir du quotient familial, qui représente les revenus par part fiscale dans le foyer.

Par exemple : un quotient familial de 1 400€ pour une famille avec 2 enfants représente 4 200€ de revenus mensuels pour ce foyer.

Cela permet d'avoir une meilleure équité et de réduire le nombre de tarifs appliqués par rapport aux années précédentes.

De plus, le tarif du repas au restaurant scolaire commencera à 1€ pour les familles les plus modestes, grâce au dispositif proposé par l'Etat pour une durée de 3 ans.

Tarifs du cimetière

Concessions au cimetière	
- concession 15 ans - 2m ² (simple)	129 €
- concession 15 ans - 5 m ² (double)	288 €
- concession 30 ans - 2 m ² (simple)	258 €
- Concession 30 ans - 5 m ² (double)	606 €
- utilisation provisoire du caveau communal (2 mois maximum)	2,50 €/jour

Columbarium	
- concession de 15 ans	408 €
- concession de 30 ans	810 €
Mini tombe	
- concession de 15 ans	270 €
- concession de 30 ans	540 €

Tarifs de location de la salle « Les Vire-Court »

		Particulier de la commune	Avec office	Personnes extérieures à la commune	Avec office
Salle 100 m²	Soirée du lundi au vendredi en période scolaire (de 18h à 1h du matin)	140,00 €	60,00 €	220,00 €	80,00 €
	Samedi ou dimanche ou jour de semaine en vacances scolaires (de 9h à 1h du matin)	245,00 €	85,00 €	450,00 €	100,00 €
	Samedi et dimanche	380,00 €	100,00 €	600,00 €	150,00 €
Salle 200 m²	Soirée du lundi au vendredi en période scolaire (de 18h à 1h du matin)	200,00 €	60,00 €	300,00 €	80,00 €
	Samedi ou dimanche ou jour de semaine en vacances scolaires (de 9h à 1h du matin)	355,00 €	85,00 €	500,00 €	100,00 €
	Samedi et dimanche	450,00 €	100,00 €	700,00 €	150,00 €
Salle 300 m²	Soirée du lundi au vendredi en période scolaire (de 18h à 1h du matin)	300,00 €	60,00 €	400,00 €	80,00 €
	Samedi ou dimanche ou jour de semaine en vacances scolaires (de 9h à 1h du matin)	400,00 €	90,00 €	600,00 €	100,00 €
	Samedi et dimanche	550,00 €	100,00 €	850,00 €	150,00 €
Salle 300m² + Restaurant scolaire	Soirée du lundi au vendredi en période scolaire (de 18h à 1h du matin)	540,00 €	60,00 €	700,00 €	80,00 €
	Samedi ou dimanche ou jour de semaine en vacances scolaires (de 9h à 1h du matin)	660,00 €	90,00 €	1 000,00 €	100,00 €
	Samedi et dimanche	1 000,00 €	100,00 €	1 400,00 €	150,00 €
Salle 45 m²	Soirée du lundi au vendredi en période scolaire (de 18h à 1h du matin)	70,00 €	60,00 €	110,00 €	80,00 €
	Samedi ou dimanche ou jour de semaine en vacances scolaires (de 9h à 1h du matin)	130,00 €	90,00 €	230,00 €	100,00 €
	Samedi et dimanche	200,00 €	100,00 €	300,00 €	150,00 €

Les associations de la commune peuvent utiliser gratuitement la salle et l'office pour leurs activités. Elles peuvent réaliser gratuitement 2 événements lucratifs par an (troc et puces, lotos, etc.). Au-delà, les tarifs appliqués seront ceux des particuliers de la commune.

La caution est de 1 000€ pour la location d'une salle, et 2 000€ pour la location de la salle et du restaurant scolaire. En cas de ménage nécessaire, il sera facturé 20€/heure.